

Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage

Réunion du mardi 31 Août 2021
Procès-verbal n° 1

Président : M. Sébastien AUBINEAU

Présents : Mme Karine GAVOIS, MM Fabrice DUGAST, Christian DELCEL, Jacques DION, Christopher DUPUIS, Florent FAVARD, Jordan MORISSON, Jean-Yves KAES, Severin RAGER, Patrick RIVIERE

Excusés : Mme Cynthia ALVARADO, MM Saad ABID ALI, Léo BEULET, Eddy BRANSWICK, Bruno DUPUIS, Sébastien THIMON

Accueil des nouveaux membres par Sébastien AUBINEAU.

Composition de la commission et constitution du bureau

Président :	Sébastien	AUBINEAU	Chargé de Mission Arbitrage
Vice-président délégué :	Fabrice	DUGAST	
Secrétaire :	Jordan	MORISSON	Chargé de Mission Arbitrage
Membres :	Cynthia	ALVARADO	
	Saad	ABID ALI	
	Léo	BEULET	Chargé de Mission Arbitrage
	Eddy	BRANSWICK	
	Christian	DELCEL	
	Jacques	DION	
	Bruno	DUPUIS	
	Christopher	DUPUIS	
	Florent	FAVARD	
	Karine	GAVOIS	
	Jean-Yves	KAES	
	Séverin	RAGER	Conseiller Technique Régional en Arbitrage
	Patrick	RIVIERE	
	Sébastien	THIMON	
	Faiz	AGANAYE	

Désignation des arbitres stagiaires : Patrick RIVIERE, Florent FAVARD, Christopher DUPUIS

Désignation des accompagnateurs : Patrick RIVIERE, Florent FAVARD, Christopher DUPUIS

Suivi challenge de l'arbitrage : Fabrice DUGAST, Sébastien THIMON

Tous les membres de la CDPA sont accompagnateurs et doivent réaliser au minimum 2 accompagnements dans la saison.

Bilan de saison 2020/2021

29 candidats ont été formés lors de la saison précédente :

- 16 candidats ont été reçus à l'examen ;
- 6 candidats doivent repasser l'examen lors d'une seconde session ;
- 4 candidats non pas encore passés l'examen ;
- 3 candidats ne souhaitent pas continuer dans cette fonction.

Une date sera prochainement publiée afin de faire passer l'examen aux arbitres lors d'une seconde session.

La CDPA remercie Pascal PARNAUDEAU pour son implication sans faille dans les accompagnements et son investissement pour garder contact avec les arbitres qu'il a accompagné durant la pandémie.

FIA / Formation administrative

Trois FIA dans la Vienne seront organisées cette saison :

- Du 3 au 5 Septembre à Poitiers ;
- Du 7 au 9 Janvier à Poitiers ;
- Du 24 au 25 Février (à Poitiers, uniquement pour les mineurs).

A noter qu'une FIA sera organisée à Cerizay dans les Deux-Sèvres du 26 au 28 Novembre.

La CDPA indique que les arbitres stagiaires reçus à leur examen écrit seront convoqués durant une autre session de formation. Cette session aura pour objectif de réaliser un rappel sur l'exclusion temporaire, de présenter le compte des officiels, de donner les consignes administratives et d'entraîner à la rédaction d'un rapport disciplinaire. La formation se poursuivra également sur le terrain afin que les bases des placements/déplacements soient revues.

Est nommée arbitre de District :

- Cristal RAYEZ qui va poursuivre son activité d'arbitre dans une autre ligue. La CDPA lui adresse tous ses vœux de réussite.

Gestion des accompagnements pour la saison

31 accompagnateurs déjà nommés lors de la saison précédente ont accepté de poursuivre cette mission et 8 candidatures ont été reçues pour devenir accompagnateur.

La CDPA remercie les accompagnateurs qui ont participé aux accompagnements et qui ont décidé de ne pas poursuivre cette saison.

Proposition de la CDPA de mettre en immersion les arbitres stagiaires avec les arbitres élités régionaux lors des matchs de National 3 dans la Vienne.

Proposition de la CDPA pour que les arbitres stagiaires soient désignés à la touche sur des matchs de D1 afin de parfaire leur formation. Cette idée sera discutée lors d'une prochaine réunion avec le président de la CDA pour voir la mise en œuvre.

Visite des clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage

La CDPA indique que pour l'instant, aucun club de ligue dans la Vienne n'est en infraction avec le statut de l'arbitrage.

Au 8 juillet 2021, 13 clubs départementaux sont en infraction :

- 1 club de Départemental 1 ;
- 1 club de Départemental 2 ;
- 3 clubs de Départemental 4 ;
- 8 clubs de Départemental 5 .

Ces clubs seront visités de manière indépendante, un courrier leur sera envoyé. Une partie en salle et sur le terrain seront prévues lors de ces interventions.

Le président de la CDPA aimerait que les équipes jeunes soient présentes lors de ces visites.

Formation des référents arbitres dans les clubs

Sébastien AUBINEAU présente le principe :

Chaque club va être invité à désigner un « référent en arbitrage ».
Ce référent sera le contact privilégié pour tout ce qui a un lien avec l'arbitrage.

Il sera ainsi le responsable de l'arbitrage dans le club, ses missions seront les suivantes :

- Organisation de l'arbitrage ;
- Recrutement des arbitres ;
- Valorisation de l'arbitrage ;
- Intégration et la fidélisation des arbitres.

Des sessions de formation seront organisées prioritairement avec les clubs évoluant en Ligue et en Départemental 1.

Des référents pourront être invités ponctuellement à participer aux réunions de la CDPA afin qu'il puisse voir comment fonctionne la commission et pour les investir dans les différents travaux.

Questions diverses

Severin RAGER précise que l'outil de formation EVALBOX de formation aux lois du jeu va être mis à disposition de tous les arbitres de la Vienne dont les arbitres stagiaires.

Prochaine CDPA sur convocation

**Le Président,
Sébastien AUBINEAU**

**Le Secrétaire,
Jordan MORISSON**